



AMICALE PHILATELIQUE

ROCHEFORTAISE

24 Avenue du 8 mai 1945

17730 PORT DES BARQUES

www.philarochefort.net

BULLETIN

N° 54

Mars 2024

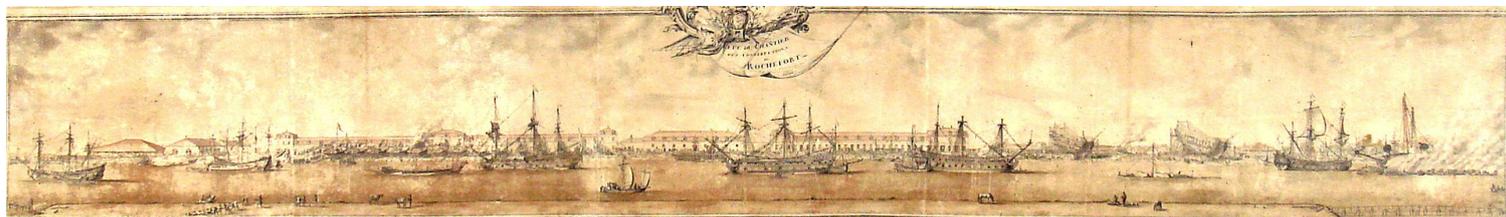
L'EC HAUGUETTE



LE PORT DE ROCHEFORT
Vu du magasin des Colonies

*Recueil de la Collection des Ports de France dessinés pour le Roi en 1776.
Par le S^r Ozanne, Ingénieur de la Marine Penonnaire de Sa Majesté.*

A Paris chez le Citoyen, Citoyen rue St. Augustin la 1^{re} porte cochère à gauche par la Place St. Michel.



Arsenal de Rochefort en 1690

SOMMAIRE

Page 2 : liens utiles

Pages 3 à 5 : Compte rendu AG

Pages 6 à 13 : Les bandes d'envoi pour la France et les Colonies

Page 14 : Remise de diplôme
Galette des rois

Page 15 : Exposition philatélique « Karnapex 2024 »
Réunion du 25 mai

Pages 16 à 21 : Suite commerces Rochefortais

Pages 22 à 24 : La tentation de l'inconnu

Page 25 : Premier Jour « Michel Legrand »

Page 26 : Dispersion GPCO

Pages 27 et 28 : Philatélie fiscale

LIENS UTILES

www.philarochefort.net le site de votre Amicale, vous y trouverez les infos concernant notre activité....

www.ffap.net le site de la fédération, informations nationales, timbres, dates d'expositions, règlement des classes

www.gpcopro.fr le site de votre groupement, des infos, la gazette du GPCO en ligne....

<http://mondephilatelique.blog.lemonde.fr/> chronique journalière par Pierre Jullien, riche en informations sans langue de bois sur notre loisir...



Comité de rédaction

Eliane Demergès – Dominique Demergès

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03/02/2024

Nous nous sommes réunis dans la salle du Cercle Mixte de Rochefort, 25 adhérents étaient présents sur 56.

Pouvoirs : Mme Jacqueline GIRARD, Mrs Jean-Louis BERAU, Gérard PETER, Daniel BARRÉ, Roland LESCOASTREYRES, Jean-Louis SERVAIS, Daniel BARRÉ, Christian CHALLET.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale à 9 h 45.

Un moment de recueillement est observé à la mémoire de nos amis disparus.

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2023 est soumis à l'approbation des présents.

Adopté à l'unanimité.

La secrétaire Eliane DEMERGES présente le rapport moral et le compte-rendu d'activités pour l'année 2023 ainsi que les prévisions pour 2024. Beaucoup d'activités en 2023, Pierre Loti, Journées du patrimoine, bloc « La Terre et les Hommes » à la LPO. En 2024 premier jour Michel Legrand au Conservatoire de danse et de musique.

Adopté à l'unanimité.

Michel BIBARD présente le rapport du service des circulations, 441 carnets pour un bénéfice de 121,80 €. Pour 2023, le taux des prélèvements est de 4,37 %, et 2022 de 5,90 %, le taux de prélèvement a baissé, les propositions ne sont pas assez diversifiées.

Au 1^{er} septembre Dominique GIRARD a pris le relais de Michel BIBARD néanmoins il continue en tant qu'assistant.

Certains adhérents gardent les carnets trop longtemps, merci de respecter les délais.

Le dépôt des carnets doit se faire entre le 15 et 30 août auprès de Dominique GIRARD.

Adopté à l'unanimité.

Notre section capsules a été lancée le 27 janvier, nous avons envoyé 123 mails et pour l'instant une seule personne est venue, nous ne désespérons pas.

Nous avons 3 adhérents dans notre amicale qui collectionnent les capsules.

Adopté à l'unanimité.

La trésorière Dominique GIRARD présente le bilan financier arrêté au 31 décembre 2023 et le bilan prévisionnel du prochain exercice.

Le bilan est très bon, quelques exemples de bonne santé de nos comptes :

- bénéfice de 2592,01 € pour le Premier jour Pierre Loti

- bénéfice de 657,26 pour le Premier jour bloc « La Terre et les Hommes »

La subvention de la Mairie 135 €.

La cotisation est maintenue à 20 € et 30 € pour les couples. L'effectif est de 56 adhérents cette année, effectif maintenu. Des départs et décès mais heureusement nous avons de nouveaux arrivants.

Mr Gilbert LEBRAS, vérificateur aux comptes, n'a pu être des nôtres, le Vice-Président lit son rapport.

Adopté à l'unanimité.

Dominique DEMERGES présente un compte rendu sur les visites du site de notre Amicale, 3151 visiteurs différents, très belle progression pour 2023 + 19 % par rapport à 2022

Toujours des visiteurs des 4 coins du monde, Chine, Japon, Suisse, Etats Unis, Russie etc.....

Il nous a été demandé de mettre le nom du site sur nos bons de commande.

Adopté à l'unanimité.

Danièle MECENE présente le rapport de la bibliothèque.

Nous possédons 187 livres, plus les catalogues qui sont complétés tous les ans et les catalogues Lambert pour les capsules de champagne, ils sont à la disposition de nos adhérents.

Nous vendons également du matériel (classeurs 32 et 64 pages, carnets à choix, reliures Yvert et Teller etc...) en 2023 nous avons vendu pour 180,90 € de matériel.

Nous avons également du matériel qui n'intéresse personne, Danièle MECENE a proposé de le mettre à la dispersion le 2 mars qui aura lieu au Vergeroux.

Du matériel est également à disposition de nos adhérents :

- un signoscope, des massicots, une lampe de Wood, un microscope pour ordinateur

Adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

3 membres rééligibles : Mmes Dominique GIRARD, Eliane DEMERGES, Mr Dominique DEMERGES

Le renouvellement du conseil d'administration s'est fait à main levée.

Les membres sont réélus à l'unanimité.

Le Conseil est élu.

Le bureau est présenté à l'Assemblée :

Président d'honneur	Jean Bernard THEVENIN
Président	Dominique DEMERGES
Vice Président	Jean Bernard THEVENIN
Secrétaire	Eliane DEMERGES
Trésorière	Dominique GIRARD
Echange circulations	Dominique GIRARD
Adjoint circulations	Michel BIBARD
Jeunesse	Francis DELAIGUE
Bibliothèque	Danièle MECENE
Matériel	Christian MELON
Animateur du site	Dominique DEMERGES
Correspondant GPCO	René ROUSSEAU
Membres :	Jean Paul LOVAT, Claude MECENE.

Questions diverses :

Roselyne DUMAS présente son livre « L'incroyable destin du Marquis De La Fayette » qui découle de sa thématique présentée en classe ouverte aux championnats départemental, régional et national. Si vous souhaitez l'acquérir vous pouvez la contacter directement.

Peut-être est-ce la dernière année que nous faisons notre AG au Mess, suite à des directives qu'ils sont obligés d'appliquer maintenant, le chèque de nos repas doit être au nom d'une association soit militaire, navale etc..... René ROUSSEAU propose la salle du Forum des Marais, nous aviserons plus tard.

Pour booster nos réunions, nous allons reprendre des animations présentées par des adhérents ou des extérieurs à des dates précises, qui seront communiquées en temps voulu.

René PAULIAT président de l'amicale de La Rochelle est venu en voisin et ami et nous a parlé de l'organisation pour 2024 d'un salon toutes collections le 11 février à Nieul sur Mer.

Leur effectif est de 70 adhérents dont 2 jeunes, pour les circulations mêmes problématiques que chez nous.

La FFAP envisage d'augmenter les cotisations de 2 € suite à la baisse d'adhérents, l'amicale ne répercutera pas cette augmentation sur son adhésion.

La réunion du 25 mai est annulée, la section Tarot organise un tournoi, nous leur avons accordé les 2 salles.

Cette année encore l'Amicale participe à hauteur de 15 € sur le prix des repas de l'assemblée générale, également de 10 € sur l'abonnement à la Philatélie Française.

Les personnes présentes à notre assemblée se sont vues remettre un encart sur Pierre Loti pour les remercier de leur présence.

L'Assemblée Générale est close à 11 h 45.

Notre Assemblée est suivie d'un apéritif et d'un repas pris au restaurant du Cercle Mixte.

ROCHEFORT le 03 février 2024

Le Président
Dominique DEMERGES

La Secrétaire
Eliane DEMERGES

Quelques photos



Est-ce qu'ils ont pensé à tout ????



Passons aux choses sérieuses !!!!!



Merci à toutes et tous.

LES BANDES D'ENVOI POUR LA FRANCE ET LES COLONIES.

A : QUATRE TYPES DE BANDES :

-LES BANDES DE JOURNAUX

- LES JOURNAUX POLITIQUES
- LES JOURNAUX NON POLITIQUES

-LES BANDES D'IMPRIMÉS

-LES BANDES DE FACTURES

-LES BANDES DE L'ADMINISTRATION

B : COMMENT LES RECONNAITRE:

1/PAR LA DATE D'OBLITERATION

2/PAR LE TARIF

3/ L'EXPEDITEUR ET LA DESTINATION

4/PAR L'INSCRIPTION SUR LA BANDE

5/PAR LA FACIALE DU TP

IL FAUT LES 5 VALEURS POUR FAIRE UNE BONNE RECHERCHE



PARIS vers BRANAUX



PARIS vers ST CLOUD



LA ROCHELLE vers TONNAY CHARENTE



CLERMONT FERRAND vers ST FLOUR



PROVINS vers PROVINS



STRASBOURG vers MUNSTER



MARSEILLE vers ST TROPEZ



PARIS vers PARIS

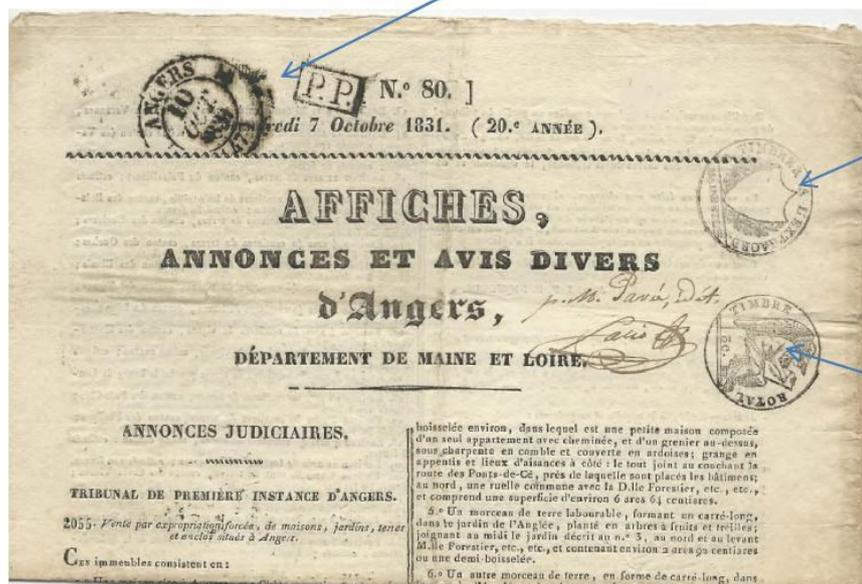


NANTES vers TESSON

JOURNAL DU MAINE ET LOIRE DU 07/10/1831

AFFRANCHISSEMENT : PP

AFFRANCHISSEMENT DE LA POSTE PP



GRIFFE MAINE ET LOIRE

DROIT FISCAL

- Pour les autres départements : 4 centimes jusqu'à 30 dm² +

4 centimes par 30 dm² excédant.

Tarif du 1^{er} août 1828 pour les JOURNAUX

JOURNAL de moins de xx dm² à destination d'un département EXTERIEUR.

Le timbre humide noir "TIMBRE IMPERIAL" indique le paiement du seul droit fiscal de 3 centimes.

L'affranchissement a donc été effectué à l'aide du PP

Le deuxième timbre humide noir "TIMBRER A L'EXTRAORDINAIRE" indique simplement le département d'édition (MAINE ET LOIRE).

BANDE DE JOURNAL NON POLITIQUE : DU XX /OX /1866

:TPN° :26, EM: 1863, RETRAIT: 1870, AFFRANCHISSEMENT :2c

BEZIER VERS BOUJAN

(par BEZIERS)



Timbre représentant la partie fiscale

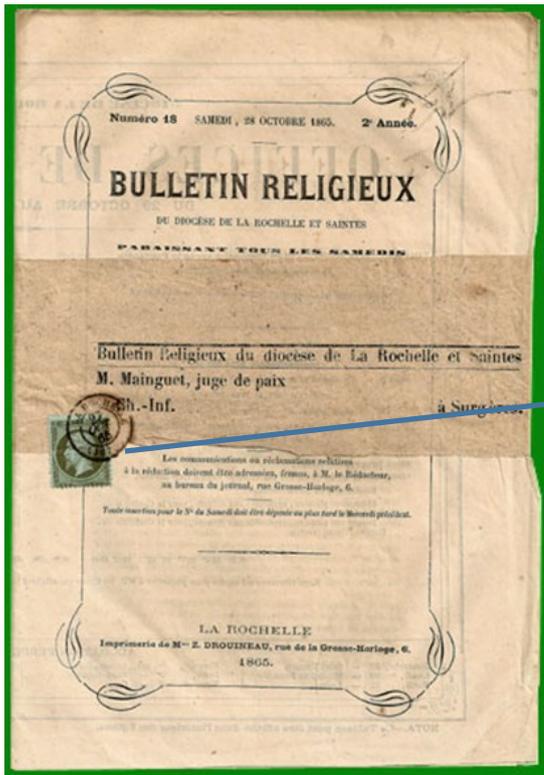
Droit de la poste

TARIFS DES JOURNAUX SOUS BANDE (NON POLITIQUES)				
du 01/08/1856 au 04/09/1870				
RAYON LIMITROPHE	1er éch(<20g)	2em éch(20gà40g)	3em éch(40gà60g)	+20G
	1C(+2c)	2c(+2c)	3c(+2c)	+1c
RAYON GENERAL	1er éch(<20g)	2em éch(20gà30g)	3em éch(30gà40g)	+10g
	2c(+2c)	3c(+2c)	4c(+2c)	+1c
SEINE ET OISE	2C(+5c)	3C(+5c)	4C(+5c)	+1C

BANDE D'IMPRIMÉ :DU 22 /10 /1865

:TPN° :19 ,EM: 1853,RETRAIT: 1860,AFFRANCHISSEMENT :1c

LA ROCHELLE VERS SURGERES



TARIFS DES IMPRIMES SOUS BANDE			
du 01/08/1856 au 04/09/1870			
1er éch(<5g)	par 5g en plus j Jusqu'à 50g	(50gà100g)	10g en+ au dessus de 100g
1c	1c	10c	+1c

BANDE D'IMPRIMÉ :DU 29 /03 /1864

TPN°2X3, AFFRANCHISSEMENT :0c

CAHORS VERS ST CIRQ -LAPOPIE



Les timbres taxe furent rendu obligatoires à compter du 01/06/1859.LE COEFFICIENT DE TAXATION ,ETAIT DE 1.5
Du fait de l'absence d'affranchissement, une taxe a été appliquée de $30c/1.5=20c$ ce qui fait le tarif d'un IMPRI-
Mé (10à15g)de 3c, auquel il faut ajouter 1c par 5g excédentaires $20c-3c=17c \times 5g=85g$.D'où le poids total
de : $15+85=100g$

TARIFS DES IMPRIMES SOUS BANDE				
du 01/08/1856 au 04/09/1870				
1er éch(<5g)	2em éch(5gà10g)	3em éch(10gà15g)	+5g	20écheLon(100g)
1c	2c	3c	+1c	20c

BANDE D'IMPRIME : DU 10/01/1872

:TP N°:7 ,EM: 1849,RETRAIT 1900, APPLICATION D'UNE TAXE :40c

NEUFCHATEL EN BRAY VERS NEUVILLE FERRIERE



-La taxe est le double de l'insuffisance d'affranchissement qui aurait du être de 20c.
Ce qui fait le tarif d'un IMPRIME de (15g), auquel il faut ajouter 1c par 5g excédentaires, 20c-4c=16c, donc 16x5g=80g
poids total transporté:80+15=95g.

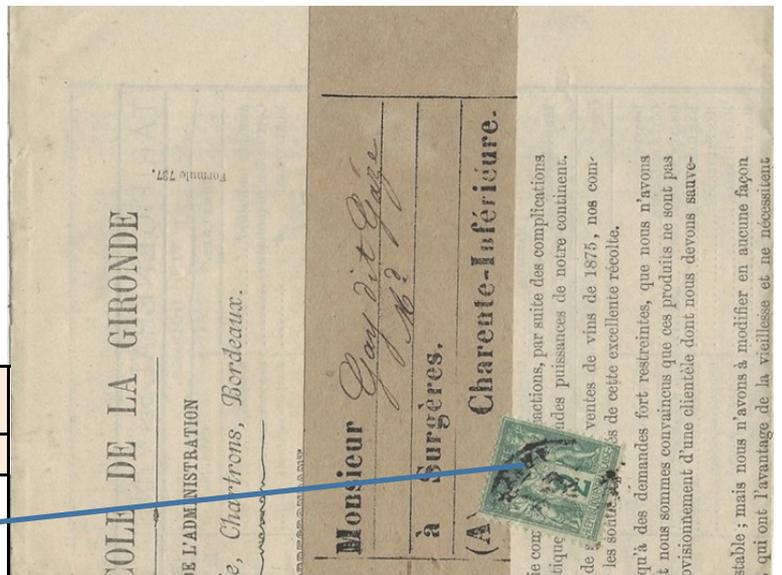
TARIFS DES IMPRIMES SOUS BANDE			
du 01/09/1871 au 31/12/1873			
1er éch(<5g) 2c	2em éch(5gà10g) 3c	3em éch(10gà15g) 4c	à partir de 15g pour chaque +5g supplémentaires +1c

19échelon(100g)
20c

BANDE DE JOURNAL : DU XX /OX /1877

: TPN° : 74 (1876-1878)affranchissement :2c

BORDEAUX VERS SURGERES



TARIFS DES JOURNAUX SOUS BANDE (NON POLITIQUES)				
du 05/09/1870 au 30/04/1878				
RAYON LIMI- TROPHE	1er éch(<20g) 1c	2em éch (20gà40g) 2c	3em éch (40gà60g) 3c	+20G +1c
RAYON GENERAL	1er éch(<20g) 2c	2em éch (20gà30g) 3c	3em éch (30gà40g) 4c	+10g +1c
SEINE ET OISE	2c	3c	4c	+1c

**LE 05/09/1870
FIN DU TIMBRE HUMIDE et
Du TIMBRE POUR JOURNAUX**

BANDE DE JOURNAL :DU 20 /05 /1878

:TPN° :83+84 (1877-1881)AFFRANCHISSEMENT :3c

BORDEAUX VERS AIX

AU 01/05/1878 NOUS SOMMES
AU TARIF: UGP(TARIFS UNIFIÉS)



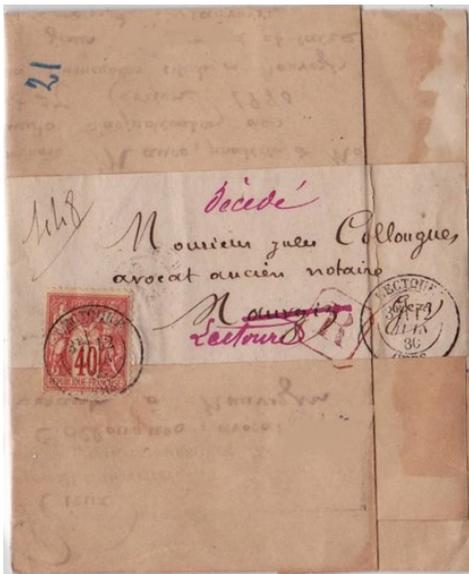
★ **FIN DE LA DISTINCTION JOURNAUX POLITIQUES ET NON POLITIQUES**

★ **FIN DE LA DISTINCTION TARIF LOCAL**

TARIFS DES JOURNAUX SOUS BANDE				
du 01/05/1878 au 15/04/1906				
AUTRES DEPARTEMENTS ET LIM- TROPES	1er éch(<25g)	2em éch(25gà50g)	3em éch(50gà75g)	+25G
	2C	3c	4c	+1c
SEINE ET OISE	1C	1,5c	2C	+0,5C

BANDES DE L'ADMINISTRATION:DU XX /06 /1880

AFFRANCHISSEMENT :40c



★ **EN GÉNÉRAL CES BANDES DE L'ADMINISTRATION SONT:**
EN LETTRE SIMPLE RECOMMANDEE,TARIF DU 01/05/1878 AU 16
/04/1906

:AFFRANCHIE (15c) :TARIF 15c+RECOMMANDATION:TARIF: 25c. TOTAL
:40C

BANDE DE JOURNAL : DU 15 /02 /1882

TPN°83, EM :XX/05/1877, RETRAIT :1888, AFFRANCHISSEMENT:1c

LIBOURNE VERS LIBOURNE

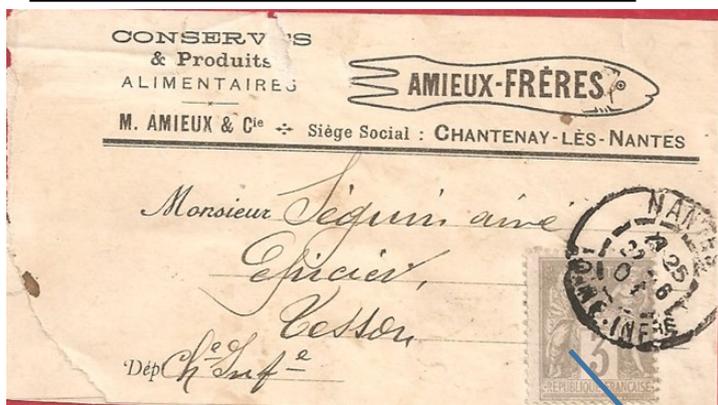


TARIFS DES JOURNAUX SOUS BANDE				
du 01/05/1878 au 15/04/1906				
RAYON LIMITROPHE AUTRES DPT	1er éch(<25g)	2em (25g/50g)	3em éc50gà75g)	+25G
	1C	1.5c	2c	+0.5c
	RAYON GENERAL	1er éch(<25g)	2em éc(25gà50g)	3em éc50gà75g)
	2c	3c	4c	
SEINE ET OISE	1C	1.5C	2C	+0.5C

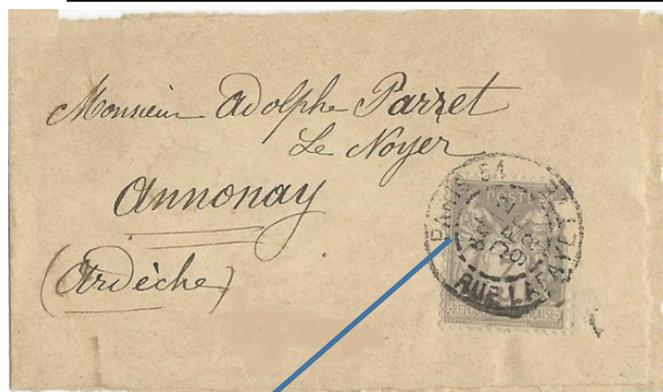
BANDES D'IMPRIMÉS

TPN° :87, EM:DÉCEMBRE1880,RETRAIT: FIN 1900,AFFRANCHISSEMENT :3c

NANTES VERS TESSON du 27/06/1901



PARIS VERS ANNONAY du 02/12/1892



TARIFS DES IMPRIMÉS SOUS BANDE			
du 01/05/1878 au 15/04/1906			
1er éch(<20g)	2em éch(20gà50g)	3em éch(50gà100g)	4em éch(100gà250)
1C	2C	3C	4c

Par Jean-Paul LOVAT

Adhérent APR

Suite dans la prochaine gazette.....

Remise diplôme FFAP

Lors du Congrès GPCO qui s'est déroulé les 21 et 22 octobre 2023 aux Sables d'Olonne, l'amicale philatélique avait demandé à la FFAP un diplôme pour Bernard PAILLÉ.

Dominique DEMERGES lui a remis en main propre lors d'une de nos réunions.



Galette des rois

13 janvier 2024

Nous nous sommes réunis pour fêter la nouvelle année et déguster la brioche des rois, cette année nous avons eu « le privilège » de déguster également la vraie galette des rois (avec frangipane).

Merci à notre trésorière !!!!!



Exposition Philatélique

« KARNAPEX 2024

À Bangalore en Inde

Jean Louis BEREAU a trouvé dans un magazine une photo de cette exposition 690 cadres, non vous ne rêvez pas, ce n'est pas en France que nous verrons cela!!!! Amusant et original.

Quand on dit que la philatélie est morte pas partout, et l'autre photo je l'ai trouvée sur la même expo avec des jeunes, impressionnant également, la philatélie intéresse les jeunes.



ATTENTION

Le samedi 25 mai

pas de réunion

le Club de Tarot organise un tournoi.

Commerces rochefortais au fil du temps suite.....



En 1923

42 rue Martrou ou rue Jean Jaurès

Au fil des années, on trouve : la Banque Roy-Bry - Marcel Blanchard, épicerie et droguerie en gros en 1922 - 1923 - Fernand Grolleau, épicerie en gros en 1923 - 1926 - la Manufacture Rochefortaise de biscuits en 1932 - Sarl Pourreau & Ruslier, épicerie et droguerie en gros en 1930 - René Ruslier, marchand d'huile et gasoil en 1936 et le Commissariat de Police depuis 1963.



En 2021

Commerces rochefortais au fil du temps



En 1942

46 rue Martrou ou rue Jean Jaurès

Au fil des années, on trouve : Ordonneau, bouillon avant 1869 - Sagot, bouillon en 1869 - Mme Vve Sagot, auberge en 1884 - Bonnet, restaurant en 1911 - Hôtel de l'Alhambra, Vergniol en 1923 - Café brasserie de l'Alhambra, Clément Toumazou jusqu'en septembre 1942 - Hôtel de l'Alhambra, Emile Zérubia à partir de septembre 1942 - Le Jaurès, hôtel en 1980 - 2000 - Maisons Arlogis depuis 2010

En 2018



Commerces rochefortais au fil du temps



Dans les années 1930

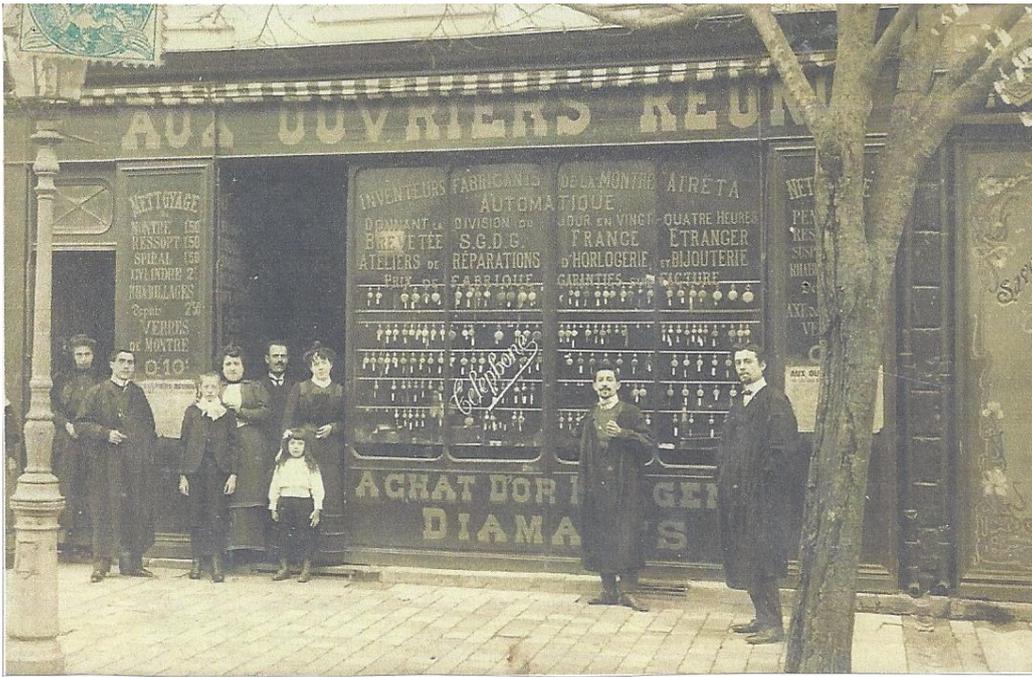
1 avenue La Fayette

Au fil des années, on trouve : Auberge en 1854 - Au Grand Bazar Parisien en 1862 - Sarlat, pharmacie en 1863 - 1871 - Parat, pharmacie en 1911 - Portron, pharmacie en 1923 - Bazar de la Marine, F. Dejean dans les années 1930 - Juan, station service en 1981 - Les Colonnades, antiquités en 1998 - Groupama, assurances

En 2018



Commerces rochefortais au fil du temps



En 1911

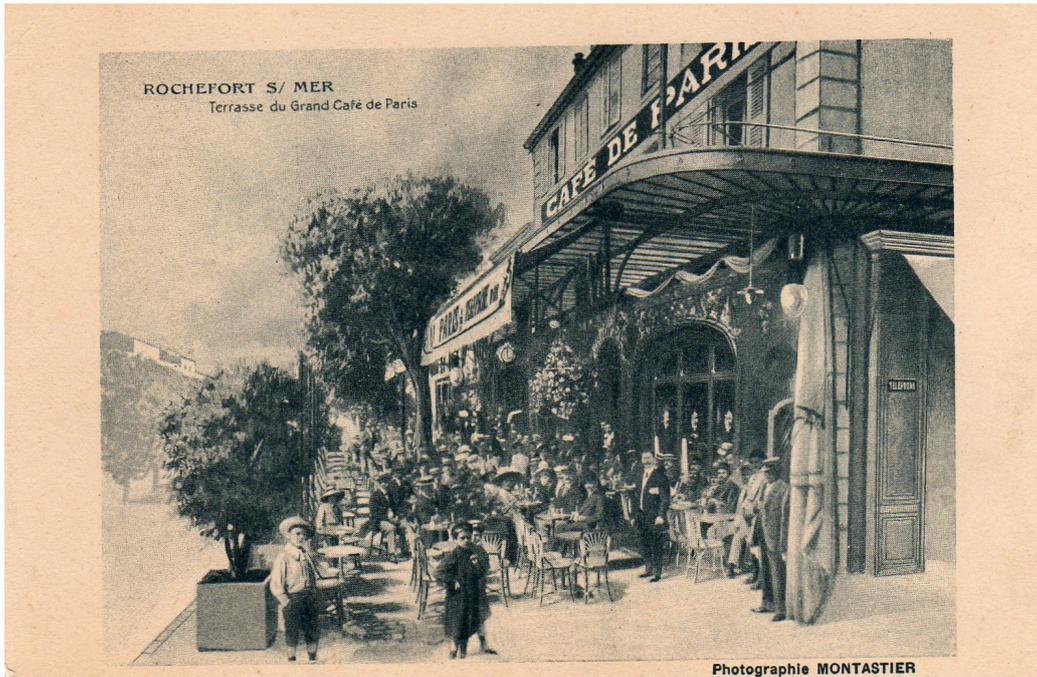
7 avenue La Fayette

Au fil des années, on trouve : Trenti & Cie, cuisine économique en 1857 - Café de Bordeaux, Crouzière en 1865 - Fabrication et location de meubles en 1882 - Aux Ouvriers réunis, horlogerie bijouterie en 1911 - 1990 - Simon Diam's, bijouterie en 1996 - Eurl Joël Pont, menuiserie PVC en 1998 - 2003 - Happy Cash, matériel d'occasion en 2004 - 2015.

En 2019



Commerces rochefortais au fil du temps



En 1911

27 & 29 avenue La Fayette

Dans les années 1930



Commerces rochefortais au fil du temps



Dans les années 1960



HOTEL DE PARIS



27 & 29 avenue La Fayette

Au fil des années, on trouve : au n° 27 : Grand café de Paris, J. Viladomat en 1911 - Café de Paris, Pal en 1923 - Grand café de Paris, Dauteroche & Gueydon en 1932.

Au n° 29 : Mme Bellissime, corsetière en 1867 - Café des Arts en 1878 - Condaminat, plomberie zinguerie en 1951.

A la réunion des deux magasins, on trouve : Café de Paris, Thibault en 1952 - Le Paris de 1965 - 2007 - la Banque CIC depuis 2017.



Par Dominique GIRARD

Adhérente APR

En 2018

Suite dans la prochaine gazette.....

LA TENTATION DE L'INCONNU

Disposant d'un document qu'il estime rare, et parfois payé cher, pas ou peu vu dans les expositions, le propriétaire, qui n'aurait pas assez d'éléments probants pour le décrire dans son contexte ou justifier sa présence, pourrait être tenté : soit d'omettre un texte dont il ne maîtrise pas tout, soit de verser dans l'improvisation, voire la fantaisie.

Deux options mauvaises ; dans l'incertitude, il faut savoir résister à la tentation de l'aventure en terre inconnue ; il est alors préférable de s'abstenir provisoirement et de chercher les bonnes références et explications.

Exemple : quid de ces étiquettes ? Circonstances d'emploi, par qui, pourquoi ???





Il est possible de tout trouver dans les commentaires de ventes, que se soit sur catalogue ou sur les sites spécialisés.

Il est utile de se rappeler que si les sites sont spécialisés, les intervenants ne le sont pas toujours.

Les magazines et revues philatéliques dont nous avons la chance de pouvoir disposer ne manquent pas d'attirer l'attention des collectionneurs sur la prolifération des faux.

Si des timbres proposés peuvent être faux, des commentaires peuvent être inexacts. Ceux proposés pour ces étiquettes sont inexistantes, quelquefois fragmentaires ou souvent fantaisistes.

Tout d'abord il ne s'agit pas d'étiquettes d'origine postale.

Il est aisé de constater qu'elles s'appliquent à la guerre de 1914/1918, TOUJOURS sur du courrier adressée à GENEVE et concernant les prisonniers de guerre.

Ce courrier circule sous le couvert de la franchise postale.

L' étiquette authentifie la qualité d'ayant-droit à la franchise postale de la C.R.I.

Ce ne sont pas, non plus, des marques de censure.

Ce sont des étiquettes administratives confectionnées à l'initiative de la CROIX-ROUGE INTERNATIONALE.

La C.R.I., dont le siège est à Genève, était saisie par les belligérants, les familles, les organismes d'état, sur la situation des prisonniers de toutes les armées et/ou de civils pouvant se trouver dans les zones de combat.

La C.R.I. collectait auprès des différents commandements ou des organismes civils ayant à en connaître, le maximum de renseignement dans le but d'établir des fichiers de position concernant les personnes disparues, tuées, blessées, en captivité, ainsi que les lieux éventuels où elles pouvaient être contactées.

Avec l'envoi de son questionnaire de renseignements la CROIX-ROUGE joignait à sa démarche une étiquette référencée à coller sur l'enveloppe réponse.

Il s'agit d'un mode classement administratif concernant les personnes recherchées.

Décryptage des initiales :

E.S.F.F. = enquête spéciale fichier français.

E.S. F.F.B. = -id°- franco-belge.

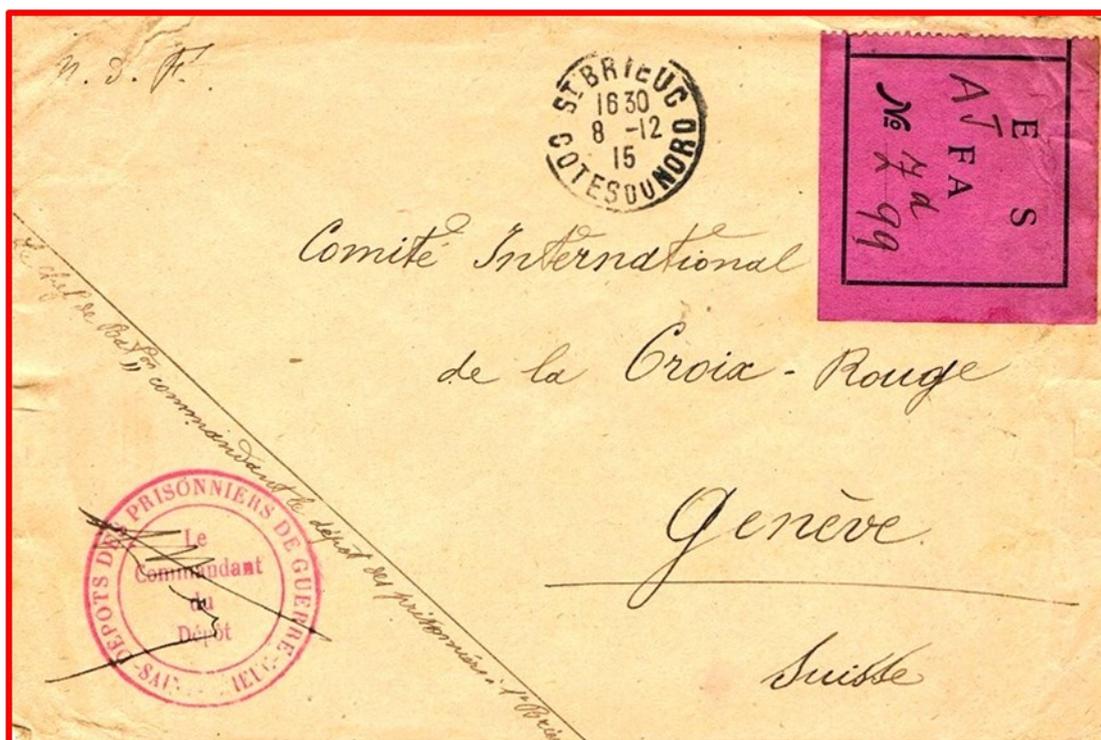
E.S.F.F.S.O. = -id°- français sur pays occupé.

E.S.F.F.E.F. = -id°- français enquête funèbre

X./SERV. FR = enquête dossiers généraux

X./R. = enquête régimentaire

Il existe aussi des « FRANCE TERRITOIRE OCCUPÉ » et des fichiers concernant tous les pays européens. (photo ci-dessus étiquette rose enquête spéciale fichier allemand)



Le dépôt des prisonniers de guerre de SAINT-BRIEUC a reçu une demande de renseignements concernant un PG allemand (Enquête spéciale fichier allemand) dont les références auprès du bureau international de la Croix-Rouge à Genève sont AJ Z^a 99.

Raymond LOËDEC

Premier jour Michel Legrand

23 et 24 février

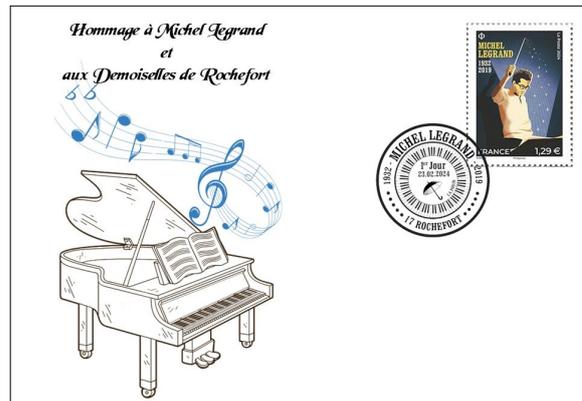
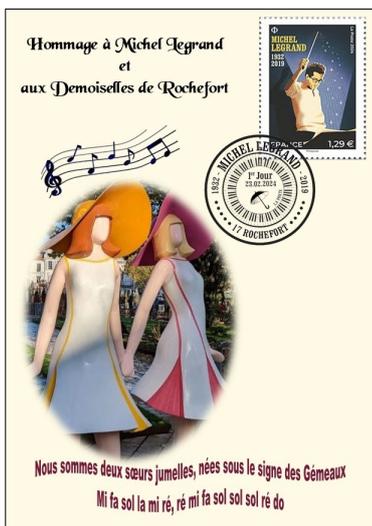
À Rochefort

Nous étions dans les locaux du Conservatoire de chant et musique Michel Legrand, idéal pour ce premier jour en hommage à ce grand musicien.

Superbe local, ce qui manquait, surtout le samedi ce sont les visiteurs.

Ceux qui nous ont rendu visite étaient de « qualité », merci à nos adhérents qui ont répondu présents, aux philatélistes venus parfois de loin, Lorient, Royan, et les départements limitrophes.

Mme Julie Comte d'Angoulême représentait La Poste, merci à elle pour sa présence.



Dispersion GPCO

2 mars

Au Vergeroux

La dispersion du GPCO s'est déroulée au Vergeroux sous la houlette de notre Amicale.

Grâce à Christian Melon nous avons eu la salle des fêtes gratuitement.

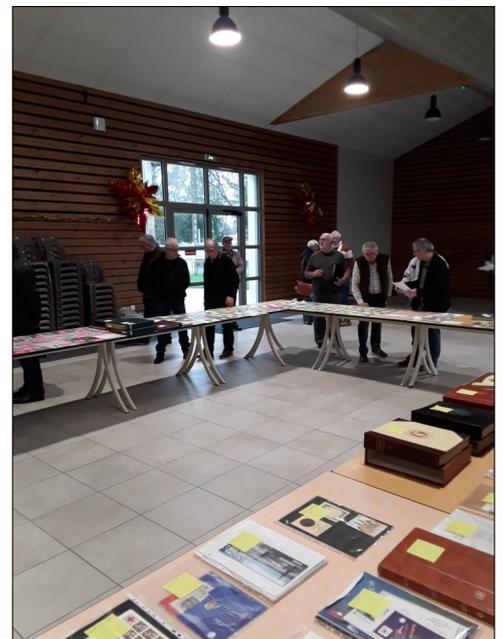
Nous avons accueilli les participants avec un café et de la brioche, certains venant de loin, les 5 départements du groupement étaient représentés soit en vendeur soit en acheteur.

1013 lots étaient en vente pour 22 vendeurs, 244 ont trouvé preneur par 35 acheteurs pour une somme total de 3475,60 €.

22 personnes s'étaient inscrites pour le repas de midi au Régent.

Très belle affluence toute la journée.

Merci à tous.



Philatélie fiscale

La philatélie fiscale offre les mêmes opportunités et les mêmes diversités de collections que la philatélie postale.

Les timbres postaux et fiscaux ont ceci de commun qu'ils permettent le paiement d'une taxe, c'est-à-dire la rémunération directe, d'un service public particulier. Les postaux ne représentent donc qu'une catégorie particulière de timbres fiscaux.

Les philatélistes connaissent bien le catalogue YVERT&TELLIER des TIMBRES FISCAUX et SOCIO-POSTAUX de France et Monaco.

Mais QUID des timbres fiscaux de nos (ex) colonies ? Car ils sont très nombreux et très divers, la France ayant été une grande puissance coloniale. Il y a donc là matière à collectionner, en complément des T.P. de mêmes colonies, ou à part, par thématiques.

Mais voilà ! Pas de catalogues Y&T ou d'autres éditeurs, du moins récents. Le seul connu date de 1937 (catalogue FORBIN) qui n'est bien sûr plus édité et pratiquement introuvable à l'achat en seconde main.

C'est pourquoi 3 membres du Cercle d'Étude de la Philatélie Fiscale (CEPF) ont décidé, il y a quelques années, de combler ce manque en s'attaquant à la tâche ardue de répertorier et de coter ces timbres fiscaux, et de rédiger les catalogues des colonies françaises (tout en couleur) en 9 tomes. (voir illustrations).

Voici donc une motivation nouvelle pour les plus blasés des philatélistes (mais aussi les autres), une porte ouverte sur d'autres chemins de découvertes philatéliques.

PS : Pour commander ces catalogues, voir le tableau ci-joint indiquant les tarifs

PORT COMPRIS

Commandes à adresser à

Madame DANIEL Irène

66 boulevard Garibaldi

Boîte 25

75015 PARIS

06 86 06 74 50

Franck NOQUET
Membre APR

Catalogues fiscaux des Colonies Françaises - dit les "BDV"			pages	prix emporté
Tome I - Maghreb	Algérie, Maroc, Tanger, Tunisie	Tout couleur	126	35 €
Tome II - Afrique Équatoriale	Afrique Equatoriale française, Cameroun, Congo, Gabon, Oubangui-Chari, Tchad	Tout couleur	72	27 €
Tome III - Afrique de l'Est et de l'Océan Indien	Les Comores, La Côte Française des Somalies, Diego-Suarez, Madagascar, Nossi-Bé, La Réunion, Territoire des Afars et Issas	Tout couleur	80	32 €
Tome IV - Afrique Occidentale Française - 1 ^{ère} partie	Afrique Occidentale Française, Côte d'Ivoire, Dahomey, Dakar, Guinée	Tout couleur	142	35 €
Tome IV - Afrique Occidentale Française - 2 ^{ème} partie	Haut Sénégal et Niger, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan, Togo	Tout couleur	120	30 €
Tome V - Amérique - Océanie	Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Océanie, Polynésie, Wallis et Futuna	Tout couleur	96	25 €
Tome VI - Inde	Inde, Union Indienne	Tout couleur	30	13 €
Tome VII - Indochine	Annam, Cambodge, Indochine, Laos, Tonkin, Viet Nam	Tout couleur	146	38 €
Tome VIII - Moyen Orient	Syrie, Lyban, OMF, Damas, Alaouites, Alep, Alexandrette, Lattaquié, etc ...	Tout couleur	116	30 €

CEPF 1115-33

Cercle d'Etude de la Philatélie Fiscale

TIMBRES FISCAUX DES COLONIES FRANÇAISES

TOME II

AFRIQUE ÉQUATORIALE

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE
CAMEROUN
CONGO
GABON
OUBANGUI-CHARI
TCHAD

Colonies - Départements - Mandats
Protectorats - Territoires - Zones d'occupation

ISSN 2105-3537 2010

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

CONNAISSEMENT

1930 - Timbre de France de 1892, surchargé A.E.F. en rouge, A 10 mm, B 15 mm.

1 50 c 2/10 bleu et noir A 115 100
2 estampille de contrôle sur 3 lignes A 60 50

3 50 c 2/10 bleu et noir B 35 30
4 estampille de contrôle sur 3 lignes B 25 20

5 1F 2/10 lilas et noir A 40 40
6 estampille de contrôle sur 3 lignes A 15 10

7 1F 2/10 lilas et noir B 30 25
8 estampille de contrôle sur 3 lignes B 15 12
8 a E.C. très pâle B 15 12

9 2F 2/10 rose et noir A 30 20
10 estampille de contrôle sur 3 lignes A 15 12

11 2F 2/10 rose et noir B 25 15
12 estampille de contrôle sur 3 lignes B 15 10

1935 - Timbre de France, sans surcharge, sauf sur l'estampille.

13 2 F40 sur 1 F 2/10 lilas et noir 250 125

1936 - Timbre de France surchargé A.E.F. en rouge, A 10 mm, B 15 mm.

14 1 F 20 violet et noir B 25 20
15 estampille de contrôle sur 2 lignes B 15 10

16 2 F40 rose et noir A 90 75
17 estampille de contrôle sur 2 lignes A 45 40

18 2 F40 rose et noir B 40 30
19 estampille de contrôle sur 2 lignes B 25 20

1936 - Timbre de France, surchargé AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE en rouge.

20 1 20 F lilas et noir 30 25
21 estampille de contrôle 20 15

22 2,40 F rose et noir 30 25
23 estampille de contrôle 20 15

CEPF - 7

EFFETS DE COMMERCE

1922 - Timbres poste du Moyen Congo de 1907, surchargé « Timbre Proportionnel » et valeur en noir.

1 5 c sur 4 c bleu et bistre 25 20
2 10 c sur 4 c bleu et bistre 25 20

3 15 c sur 4 c bleu et bistre 25 20
4 20 c sur 4 c bleu et bistre 25 20

5 25 c sur 4 c bleu et bistre 25 20
6 30 c sur 4 c bleu et bistre 60 50

7 35 c sur 4 c bleu et bistre 60 50
8 40 c sur 4 c bleu et bistre 60 50

9 45 c sur 4 c bleu et bistre 80 70
10 50 c sur 4 c bleu et bistre 50 40

11 75 c sur 4 c bleu et bistre 100 80
12 1 F sur 4 c bleu et bistre 70 60

13 2 F sur 4 c bleu et bistre 120 100
14 5 F sur 4 c bleu et bistre 170 150

PECULE

1940 - Timbres poste du Moyen Congo de 1932 surchargé « Pécule ».

1 10 F sur brun sur rouge - 300 250
1 c petit chiffres droits
2 10 F sur brun sur rouge - 350 300
1 c grands chiffres penchés

3 20 F sur bleu-vert sur rouge - 550 500
1 c petit chiffres droits
4 20 F sur bleu-vert sur rouge - 550 500
2 c grands chiffres penchés

5 20 F sur brun olive sur rouge - 400 350
4 c petit chiffres droits
6 20 F sur brun olive sur rouge - 550 500
4 c grands chiffres penchés
7 20 F sur rouge/saumon - 750 700
20 c chiffres droits

CEPF - 42

